

# Coumeint quiet n'est pas tot que d'étrè boun'einfant

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 17

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186972>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Mme Ducloud* (suffoquant). — Viens, Joseph, viens. J'étouffe... (Toisant M. Ribalard): Pouah!  
(*Le Siècle.*)

**Coumeint quiet n'est pas tot que d'être boun'einfant.**

Ein 61 l'ont fé pè Lozena 'na révejon, que l'ont nettyi lo gouvernemeint po ein mettré on autro à la pliace; et dein cliào z'afférés quie, lài a adé dâi z'aleingâ qui minont lo mor decé, delé, po no fère vôtâ d'après lâo z'idée, kâ po no z'autro, qu'on aussé lè z'ons âo bin lè z'autro po no gouvernâ, n'ein tsau rein, l'est adé « ma mère m'a fé » et faut tot parâi payi lè z'impoût; mà on accutè cliào que sâvont lo mî bragâ.

Adon ein 61, ion dè cliào que s'étâi lo mé démenâ po tsandzi dè gouvernemeint, s'ein va ein après vai on nové conseiller d'Etat, po lài derè que faillâi nommâ préfet ion dè se z'amis, qu'étâi on crano zigüe. Lo conseiller lài fâ que cein ne sè poivè pas, vu qu'on avâi einviâ de gardâ lo villio et que d'ailleu l'ami ein quiestion ne convegnâi pas, po cein que y'avâi prâo à derè su son compto.

— Ne dis pas que n'iaussé pas oquiè à derè, se dit lo mîna-mor; mà l'est poitant bin boun' einfant et farâi on bon préfet!

— Cadrusselle assebin étâi boun' einfant, lài repond lo conseiller, et tot parâi n'a jamé étâ préfet....

Ora, vo vâidè cein que c'est: se cè conseiller n'avâi pas su la tsanson dè Cadrusselle:

« Ah! ah! oui vraiment,  
Cadet-Roussel est bon enfant. »

n'étâi pas fotu dè s'ein teri à l'honneu.

Une lettre avec l'adresse suivante a été remise il y a quelque jours à l'un de nos Juges de paix:

A Monsieur A. B., chez Monsieur le Juge de paix de C..., pour être remis dans sa cellule.

3

**Les deux cousines.**

— Ma mère, ma pauvre mère! s'écriait Héloïse en sanglotant; épargnez-la, elle, du moins, car, dans son état, un tel coup la tuerait!

— Mais pourquoi l'avez-vous caché dans ce tiroir plutôt que de me le rapporter sur-le-champ? reprit de nouveau Mlle Parnelle, le cœur sec.

— C'était mon intention, je vous le jure, madame, et je l'aurais fait après avoir donné à maman les soins que sa triste situation réclame.

— Votre mère est donc bien malade? intervint Charlotte, pour donner le temps au courroux de sa cousine de s'apaiser.

— Oh! oui, mademoiselle, bien malade. Le docteur ne pourra pas répondre de sa vie avant ce soir.

— Et c'est ce moment que vous choisissez, infâme coquine, pour commettre effrontément vos méfaits! revient à la charge la vindicative Clarisse.

— Mais puisque je vous assure, madame, qu'il n'y a pas de ma faute.

— Chère cousine! calme-toi, intercêda à son tour Charlotte. Vu la fâcheuse position de cette femme infortunée, nous pourrions éteindre en elle les sources de la vie par une commotion trop forte.

— Que je me calme! s'exclama Clarisse. Penses-tu

que cela soit possible? Du reste, cette misérable mérite aussi une punition pour avoir si mal élevé sa fille.

Sur ce, elle se saisit du mouchoir qui, horriblement chiffonné, était hors d'état de servir avant d'avoir été blanchi.

A cette découverte, son irritation s'accrut encore, et elle s'avança vers le lit, les lèvres frémissantes.

— Par grâce, madame, n'approchez pas! implora l'ouvrière en joignant les mains. Il y va de son existence... et peut-être aussi de la vôtre, termina-t-elle en frissonnant.

Il était trop tard.

Mlle Parnelle avait tiré violemment la courtine de la froide couchette, et sans aucun égard pour la patiente qui y gisait immobile, sourde aux protestations d'Héloïse et aux sages conseils de sa gentille parente, elle se livra à mille injures que ne justifiaient ni le lieu ni le désespoir de l'apprentie.

Cette scène fut tellement bruyante, que les voisins se réunirent devant la porte; mais, comme s'ils redoutaient quelque chose, ils n'osèrent en franchir l'entrée.

— Cette belle demoiselle ignore sans doute qu'elle est si près d'une femme atteinte de la petite-vérole, dit un organe mâle parti du groupe des curieux.

Et comme cette terrible révélation parvenait aux oreilles de l'implacable jeune fille, ses regards se fixèrent pour la première fois sur une figure dont on pouvait à peine distinguer les traits, tant la cruelle maladie y avait produit de ravages. Un cri d'épouvante s'échappa de sa poitrine, elle laissa retomber le rideau, jeta le mouchoir loin d'elle, et, sans proférer un seul mot, se précipita vers la porte, et descendit au galop l'escalier sombre et tortueux.

Charlotte, par un mouvement instinctif, s'écarta pareillement du lit de la malade; mais, avant de se retirer, elle adressa à Héloïse quelques paroles de consolation et d'excuse.

Au bas des marches, elle trouva sa cousine dans une prostration effrayante. Si la perte d'un mouchoir avait excité sa colère, la peur de voir s'éclipser sa beauté la tourmentait bien davantage. Dès l'âge de raison, elle avait redouté ce mal affreux qu'ont en effet trop sujet d'appréhender les femmes qui possèdent pour unique mérite les éphémères agréments du visage.

L'épidémie sévissait justement alors avec rage. Jusque là, Mlle Parnelle s'était soustraite aux attaques de l'inflexible fléau; maintenant, dans un mouvement aveugle, elle venait de respirer l'air empoisonné; elle avait contemplé le hideux tableau que son imagination lui avait souvent mis sous les yeux, et, danger plus grand encore, elle se persuadait que l'impitoyable fièvre s'était attachée à elle.

L'esprit de Clarisse était tellement absorbé par les dramatiques accidents de ces deux dernières heures, qu'elle avait presque oublié qu'elle devait se marier le lendemain. Elle ne pensa plus à passer chez la couturière, ni à aller chez le joaillier pour y prendre un lot de bijoux. Elle n'éprouva plus qu'un souci: se dépouiller au plus tôt de ses vêtements imprégnés peut être d'arômes pestilentiels.

— Rassure-toi, ma chère Clarisse, le bonheur seul te tend les bras, lui dit aimablement Charlotte, au moment où la voiture s'arrêtait devant leur perron. Tiens! voici précisément le tilbury de M. d'Estoublac qui nous précède.

Ce nom réagit comme un talisman souverain sur la jeune fiancée. Elle n'ignorait pas que c'était en dissimulant les défauts de son caractère qu'elle était parvenue à captiver l'amour du comte et que s'il venait jamais à apprendre la part qu'elle avait eue dans les incidents de la matinée, son cœur s'éloignerait d'elle pour toujours.

— Je me sens, en vérité, très mal, fit-elle à sa compagne, pendant qu'elle descendait de calèche. Conduis-moi, je te prie, tout de suite dans mon appartement.

La compatissante Charlotte, dans l'âme de laquelle des habitudes d'enfance et un commerce continué avaient